

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
20/08/2020

L'an deux mille vingt et le trois septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 15

**Présents :** MM. SANS, Mme GERARD, M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM.LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

**D.C.M n°7-9**  
**Décision Modificative n° 1**  
**Budget annexe lotissement Pentens 2**

Monsieur Franck EVIN a été élu secrétaire.

Afin de régler les dernières factures de travaux et des honoraires d'architecte, il y a lieu de procéder à l'ouverture des crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6045 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>24 000.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

.../...

**D E C I D E à l'unanimité,**

- d'inscrire sur le budget annexe 2020 « Lotissement Pentens 2 » les crédits tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Affiché le **08.09.2020**  
Pour copie conforme

En mairie, le 4 septembre 2020



Le Maire,  
C. SANS

*(Handwritten signature)*